



Mairie de GUIGNECOURT

165 rue de l'Eglise
60480 GUIGNECOURT

Tél. : 03.44.79.11.52

Mail : mairie.guignecourt@wanadoo.fr

VŒUX 2022

« En raison de la situation sanitaire actuelle, Philippe DESIREST, Maire et le Conseil Municipal de Guignecourt sont au regret de vous informer que la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 15 janvier est annulée ».

J'aurais aimé ne pas avoir à écrire cette phrase et vous accueillir comme auparavant pour fêter ensemble cette nouvelle année un verre à la main

J'espère que 2022 nous offrira d'autres moments de convivialité.

Pour ma part, je suis très optimiste et cela vous surprend peut-être alors que l'on nous annonce une progression galopante du variant omicron. C'est paradoxalement ce qui peut nous permettre de sortir de cette pandémie.

Je ne suis pas médecin mais je me suis intéressé aux explications du Pr Guillaume Desoubieux, parasitologue au CHU de Tours, qui explique comment on a pris fin l'épidémie de grippe espagnole qui a fait entre 40 et 50 millions de morts à travers le monde en 1918-1919.

A l'époque il n'y avait pas de vaccin mais il existait de nombreux remèdes miracles mis au point par des charlatans ; c'est dire qu'il n'y avait rien pour combattre cette pandémie.

Tout comme la Covid-19, la grippe espagnole a progressé rapidement et au travers de ses variants elle a contaminé de plus en plus de monde mais elle s'est en même temps affaiblie devenant ainsi moins mortelle.

Il s'est alors créé une immunité collective qui a permis d'éradiquer ce fléau.

Il n'en reste pas moins que chacun doit se préserver et respecter les consignes afin de sauvegarder sa santé et celle de ses proches.

Je souhaite avoir une pensée pour les personnes malades et les administrés qui nous ont quittés. Nous pensons à eux ...

Cette nouvelle année se doit avant tout de se tourner vers l'avenir.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui, dans la mesure du possible, ont essayé de faire vivre Guignecourt en 2021 et qui continueront, j'en suis certain, en 2022 : toute mon équipe municipale, adjoints et conseillers, les agents communaux, notre brigade de gendarmerie, les bénévoles de nos différentes associations et tous les Guignecourtoises et Guignecourtois de bonne volonté qui s'engagent pour une cause collective. (*Comité des Fêtes, foot, gym, chasseurs, Amis de St Aubin ainsi que Denise BONIFACE et son atelier floral*).

Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de vous tous pour écrire l'avenir de notre Commune.

Nos différentes associations seraient heureuses de compléter leur effectif alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Au niveau communal, les réalisations de l'année écoulée n'ont malheureusement pas été à la hauteur de ce que nous espérons, je citerai au titre des investissements :

- La mise en place d'une main courante à la mairie afin de faciliter l'accès à la permanence des personnes à mobilité réduite.
- Le renforcement de l'éclairage public.

- L'acquisition d'un équipement de vidéo projection rendu quasiment nécessaire par la multiplication des réunions en visioconférence.
- La consultation de Cabinets d'architecture agréés par les Bâtiments de France en vue de la réalisation d'un diagnostic de l'Eglise afin de définir des priorités dans les travaux de préservation de celle-ci.

Tout en respectant les restrictions sanitaires, nous avons réussi à maintenir le traditionnel Arbre de Noël avec un spectacle de qualité, distribution de jouets aux enfants et de cartes « cadeau » à nos séniors.

Hormis ceci, les dépenses communales ont surtout été dépenses d'entretien courant.

Vous êtes tout à fait en droit de vous interroger sur la raison de ce coup de frein qui n'est pas la volonté de votre Conseil Municipal et qui n'est pas non plus dû à un problème financier de la Commune qui jouit d'une trésorerie très saine malgré la quasi-absence de recettes provenant de la location de la salle multifonctions depuis 2 ans.

Tout en restant simple, je vais vous expliquer comment fonctionne le lancement des investissements pour cela je vais prendre l'exemple de la mise en place de la vidéo protection sur GUIGNECOURT :

Etude de l'installation d'une vidéo protection réalisée par le Cabinet ATEKA de BEAUVAIS reçue **le 20 mai 2020**

Plusieurs devis, notamment au stade de foot pour le terrassement, ont été sollicités.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 50.630 euros

Le 1^{er} juillet 2020 : séance du conseil municipal qui adopte le projet.

A la suite de cette séance, montage des dossiers Techniques et Financiers.

29 juillet 2020

Demande auprès du Groupement de Gendarmerie départementale de l'Oise, pour la visite de notre commune par le référent sureté en prévention situationnelle et vidéo protection (ce service est débordé par les demandes et a fait de son mieux). Visite de la commune faite et rapport du référent en date du **10 mars 2021**

Une demande d'autorisation pour l'installation est déposée auprès de la préfecture (divers échanges par courrier) autorisation **obtenue le 8 juin 2021**

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

(Précision : pour pouvoir bénéficier de subventions il est impératif de ne pas avoir débuté les travaux avant les accords de celles-ci)

. **FIPD (Etat) : le 22 juillet 2020** rejetée au motif que les demandes doivent être faites pour le 1^{er} trimestre de l'année.

Nouvelle demande le **7 janvier 2021**, courrier en date du **25 juin 2021** nous informant du rejet de notre demande faute de crédits suffisants pour l'année 2021

5 janvier 2022 nouvelle demande faite en espérant qu'elle sera examinée en ce début d'année 2022

. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

1^{ere} demande **le 22 juillet 2020** – n'a pas abouti (manquait rapport du référent gendarme et notre dossier avait été classé par erreur par le département pensant que les travaux avaient commencé)

2^{eme} demande **le 8 mars 2021**. Subvention **accordée le 11 octobre 2021**, de 21.430 euros

. FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Demande faite **le 18 novembre 2021** (il fallait attendre le montant octroyé par le conseil départemental pour solliciter cette subvention)

Il faut dire que LA COVID-19 a joué un rôle dans l'allongement des délais (retard dans le traitement des courriers, report des réunions des commissions pour les accords de subventions ainsi que les demandes d'autorisation...)

Cela finira par aboutir durant cette année 2022, si LA COVID-19 ne contrarie pas encore les délais.

Si nous voulons bénéficier de subventions représentant jusqu'à 80% du financement de nos projets et sans lesquelles nous ne pourrions pas réaliser d'investissements, il nous faut passer par cette procédure longue et fastidieuse.

Outre la mise en place de cette vidéo protection, en 2022 le conseil municipal s'est prononcé pour l'installation d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs dans le cimetière avec l'aménagement du point d'eau et la réalisation d'un coin « poubelles ».

Au cours de l'année, il nous faudra probablement remplacer le tracteur communal qui est arrivé en fin de vie. A ce sujet si vous avez connaissance d'un tracteur d'occasion, merci de faire remonter l'information à notre secrétariat de Mairie.

Pour information, au cours de l'année nous accueillerons un chantier d'insertion « espaces verts » et d'autres projets verront certainement le jour.

Je vous informe que le recensement de la population de GUIGNECOURT aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Notre secrétaire, Pascale BROUSSIN se chargera de l'effectuer tout en respectant les consignes sanitaires vous vous en doutez.

Dès le 20 janvier des courriers vous seront distribués dans les boîtes aux lettres bien identifiées. Encore cette année les réponses par internet sont grandement à privilégier. L'agent recenseur est là pour aider et vous donner tous les renseignements nécessaires.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Je vous rappelle que cette enquête est confidentielle. Dans le cas d'une réponse par internet les informations sont directement transmises à l'INSEE. En cas de réponse papier, seul l'agent recenseur a accès à ces informations et il est tenu au secret professionnel. Je vous remercie d'avance de votre participation active à ce recensement.

Néanmoins, le recensement étant prévu sur les deux semaines de vacances de février pour notre zone, je vous remercie de ne pas hésiter à répondre rapidement sur internet ou de prendre contact avec notre secrétaire au 06.13.78.44.01 pour répondre le plus rapidement possible.

J'espère sincèrement que très bientôt, nous pourrons à nouveau organiser des manifestations conviviales et nous retrouver, échanger, profiter d'être ensemble, en somme vivre comme nous l'aimons. »

Au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle à toutes et à tous mes vœux de bonne année pour 2022.

***Le Maire
signé***

Philippe DESIREST